

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 novembre 2013

PLFSS 2014 - (N° 1552)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 21

présenté par

M. Bapt, rapporteur au nom de la commission des affaires sociales (Recettes et équilibre général)

ARTICLE 15

À l'alinéa 64, substituer aux mots :

« de notre »

le mot :

« du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.